

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

Projet de mise en place de coffres d'amarrage éco-conçus dédiés aux yachts de grande plaisance dans le golfe d'Ajaccio

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
9.b) Constructions d'installations portuaires	Mise en place de 4 coffres d'amarrage pour navires de grande plaisance
15. Création de récifs artificiels	Installation de 4 corps-morts et dispositifs de mouillages éco-conçus, structures artificielles de développement de la faune et de la flore marine
	Le projet est soumis à déclaration au titre au titre au titre la rubrique 4.1.2.0 (2°) de la nomenclature IOTA

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet comprend la mise en place de 4 coffres d'amarrage dans le Golfe d'Ajaccio (carte de localisation en annexe 2) :

- Sites 1 et 2 : Saint François, 2 mouillages pour bateaux de 60 m maximum sur des fonds de 20 m (sable) et de 30 m (vase) ;
- Site 3 : Citadelle, un mouillage pour bateaux de 60 m maximum sur un fond de 30 m (sable grossier) ;
- Site 4 : Aspretto, un mouillage pour bateaux de 90 m maximum sur un fond de 18 m (vase).

Les dispositifs d'amarrage comprennent (description en annexe 4) :

- Un corps-mort (de 20 à 30 tonnes) éco-construit en éléments béton armé préfabriqués posés le fond marin ;
- Une chaîne de mouillage (de 40 à 75 m de longueur) avec 1 ou 2 bouées intermédiaires de flottaison ;
- Un coffre d'amarrage (de 1 à 1,5 m de diamètre) peint en blanc et équipé d'un feu blanc autonome d'une portée de 2 miles ;
- Des modules écologiques au niveau du corps-mort et de la chaîne de mouillage.

Les installations de mouillage seront réversibles, elles pourront être démontées et évacuées à l'issue de l'exploitation.

## 4.2 Objectifs du projet

Le projet de mise en place et d'exploitation de coffres d'amarrage éco-conçus pour les navires de grande plaisance (de 24 à 90 m) dans le golfe d'Ajaccio de la CCIACS en partenariat avec l'OEC a pour objectifs de :

- 1) Proposer une exploitation des mouillages respectueuse de l'environnement.

Le projet fournira un ensemble de services aux navires de grande plaisance, déjà développés par le port Tino Rossi : pilotage et amarrage pour les navires de taille supérieure à 60 m, récupération sélective des déchets, récupération des eaux grises et noires à quai, fournitures d'eau et d'électricité à quai, etc.

- 2) Préserver les herbiers de Posidonies et favoriser la biodiversité

La mise en place de ces coffres vise à éviter le mouillage de navires à l'ancre dans le Golfe d'Ajaccio et la dégradation des herbiers de Posidonies en proposant des sites d'amarrages accessibles et sécurisés à proximité du Port d'Ajaccio. Les dispositifs d'ancrage et les installations d'amarrage sont éco-conçus pour favoriser et développer la biodiversité marine et servir de refuge et de nurserie à la faune marine benthique et démersale.

Ce projet s'inscrit pleinement dans la stratégie de développement de la plaisance et la filière nautique du SMVM et sera pilote dans la mise en œuvre du réseau de mouillage à haut niveau de service dédié à la Grande Plaisance autour de la Corse.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

La première partie des travaux sera réalisée à terre sur une zone adaptée. Elle comportera la préfabrication des éléments en béton du corps-mort, l'approvisionnement des matériaux et équipements, et leur acheminement jusqu'au port d'Ajaccio pour l'embarquement.

Les travaux maritimes seront réalisés à partir d'un atelier nautique (barge avec grue, bateau de service) et à l'aide de plongeurs subaquatiques. Ils comprendront sur chaque site :

- l'implantation et le balisage de l'emprise de l'ouvrage sur le fond,
- la mise oeuvre du corps-mort sur les fonds à partir de la grue sur barge,
- l'installation de la chaîne, des flotteurs et du coffre d'amarrage,
- l'installation des modules écologiques sur le corps-mort et la chaîne de mouillage,
- le nettoyage des fonds.

La durée prévisible des travaux est de l'ordre de 3 mois pour la préparation du chantier et la préfabrication des éléments et de 3 à 4 semaines pour le travail sur site.

Le chantier fera l'objet d'un suivi technique et environnemental afin de s'assurer du bon déroulement des travaux maritimes et l'absence de dégradation du milieu marin (qualité des eaux, biocénoses marines, etc.).

Le cout des travaux de mise en oeuvre des coffres d'amarrage est estimé à 400 000 € HT

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les coffres d'amarrage seront balisés de nuit conformément à la réglementation et ils seront localisés sur les cartes marines. L'exploitation des coffres d'amarrage sera gérée par le service du port Tino Rossi. Les coffres pourront accueillir les navires de Grande Plaisance jusque 60 m en condition de mer Beaufort 4 (90 m pour le coffre d'Aspretto).

La réservation des coffres se fera sur la centrale de réservation Magellan commune à tous les ports de Corse. Les services proposés concernent l'amarrage des navires, la collecte des déchets au mouillage, l'avitaillement en eau potable et la vidange des eaux grises et eaux noires sur le port ainsi que la mise à disposition d'un poste sur panne pour annexe.

Les opérations de surveillance et de maintenance des installations seront les suivantes :

- visite annuelle d'entretien avant la saison estivale (vérification des installations, nettoyage et changement éventuels des pièces d'usure, maintenance des modules écologiques, etc.) ;
- opération de maintenance à 15 ans : changement de la chaîne, des flotteurs et du coffre d'amarrage ;
- suivi environnemental annuel des installations ;
- suivi écologique des installations réalisé tous les 3 ans.

La durée d'exploitation de la concession des coffres d'amarrage est de 15 ans.

A la fin de l'exploitation, les installations pourront être démontées et évacuées. Les sites seront remis en état.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Commission nautique
- Demande de concession d'utilisation du DPM hors des ports au titre du CGPPP
- Enquête publique au titre du CGPPP
- Déclaration au titre de la loi sur l'eau
- Evaluation des incidences sur les sites Natura 2000

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Dispositif d'amarrage pour navire de grande plaisance	4 coffres d'amarrage
Taille maximale des navires accueillis	3 navires de 60 m et 1 navire de 90 m
Emprise des corps-morts sur les fonds	environ 4 x 10 = 40 m <sup>2</sup>
Emprise maximale des cercles d'évitage des navires	environ 2,5 + 4,5 + 4,9 + 5,3 = 17,2 ha

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 4 1° 55' 06" N Lat. 08° 44' 34" E

Commune d'Ajaccio

Golfe d'Ajaccio

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune d'Ajaccio
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le golfe d'Ajaccio est inscrit dans le périmètre du sanctuaire des mammifères marins Pelagos
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sites des mouillages (1, 3 et 4) sont localisés dans le périmètre de 500 m de protection autour des monuments historiques de la ville d'Ajaccio
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune d'Ajaccio est concernée par le PPR inondation du bassin versant d'Arbitone - San Remedio (approuvé le 31/05/2011) et le PPR inondation Gravone (approuvé le 24/08/1999)  Les zones de projet ne sont concernés par aucun PPRT
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone du projet est située dans le périmètre des sites Natura 2000 suivants : - ZSC FR9402017 "Golfe d'Ajaccio" - ZPS FR94100096 "Iles Sanguinaires et Golfe d'Ajaccio" Le site d'amarrage n°4 est localisé à plus de 900 m du site ZPS FR9412001 "Colonie de Goëlands d'Audouin d'Aspretto / Ajaccio"
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site d'amarrage n°2 est situé à plus de 800 m du site classé "Grotte Napoléon".

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les fonds marins sont représentés par les substrats meubles sableux ou vaseux de faible sensibilité écologique (ann. 7). Il n'est recensé aucune espèce protégée sur l'emprise des corps-morts et leurs périphéries immédiates. Le projet provoquera la destruction des fonds uniquement sur l'emprise des installations et la dégradation des biocénoses marines en périphérie. En exploitation les mouillages écologiques auront des incidences positives sur les habitats, la flore, la faune marine, ainsi que sur l'avifaune. Le projet n'aura pas d'incidence significative sur les mammifères marins et les tortues marines
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En évitant le mouillage des navires à l'ancre dans le golfe d'Ajaccio, le projet aura un impact globalement positif sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire du site FR9402017 "Golfe d'Ajaccio" (notamment : herbiers de Posidonies, Grande Nacre...). Le projet n'aura pas d'impact notable sur l'avifaune d'intérêt communautaire des sites FR9410096 "Ile Sanguinaire, golfe d'Ajaccio" et FR9412001 "Colonie de Goélands d'Audouin d'Aspretto / Ajaccio"

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet n'aura pas d'incidence significatif sur les mammifères marins du sanctuaire Pelagos.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les coffres et les navires à l'amarrage induiront une faible diminution de l'emprise disponible sur le plan d'eau du golfe d'Ajaccio. Les coffres étant implantés pour ne pas gêner les activités portuaires, nautiques ou de pêche et le mouillage des navires étant déjà préexistant sur les sites retenus, le projet n'aura pas d'incidence significative sur les activités maritimes.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet induira une légère augmentation de la navigation des bateaux de plaisance sur le plan d'eau à proximité des coffres d'amarrage. Ce trafic aura pas d'incidence notable sur la navigation dans le golfe d'Ajaccio et les activités portuaires et nautiques.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les navires de grande plaisance à l'amarrage pourront être source de bruit (fonctionnement du navire, activité des plaisanciers...) L'incidence sera très faible, limitée à la proximité des navires au mouillage.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les coffres et navires de grande plaisance à l'amarrage pourront engendrer des émissions lumineuses (feux du coffre, éclairage du navire, activité des plaisanciers...) L'incidence sera très faible, limitée à la proximité des coffres et navires au mouillage.
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les navires de grande plaisance pourront engendrer des rejets de gaz de combustion par le fonctionnement des moteurs. Au mouillage, les rejets sont faibles. L'incidence sur la qualité de l'air sera très faible.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les navires de grande plaisance pourront engendrer des rejets d'eau de refroidissement des moteurs. Au mouillage, les rejets sont faibles. L'incidence sur la qualité de l'eau sera très faible.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet aura une incidence paysagère sur l'espace littoral : Faible modification de la perception visuelle sur le Golfe d'Ajaccio depuis la terre et sur le front de mer depuis la mer par les coffres d'amarrage et les navires au mouillage.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les coffres étant implantés pour ne pas gêner les activités nautiques, de pêche ou de plongée, le projet n'aura pas d'incidence significative sur les activités humaines.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**3.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Les mesures envisagées pour préserver l'environnement et la santé humaine sont détaillées en annexe 8.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte tenu des mesures environnementales envisagées lors des travaux et de l'exploitation des coffres d'amarrage pour préserver la qualité des eaux, le milieu naturel, les activités portuaires, nautiques, de pêche et de loisirs, et compte tenu des effets positifs du projet sur l'activité de plaisance, la sécurité nautique, la biodiversité marine et notamment la préservation des herbiers de Posidonies en diminuant le mouillage à l'ancre dans le Golfe d'Ajaccio nous estimons que le projet de mise en oeuvre et d'exploitation des coffres d'amarrage par le CCIACS doit être dispensé d'une évaluation environnementale.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 : Reconnaissance des fonds marins (§. 6.1)
Annexe 8 : Mesures de préservation de l'environnement envisagées (§. 6.4)

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Ajaccio

le, 11/09/2018

Signature

